

Demande en contrôle judiciaire

No :

COUR FÉDÉRALE**MICHEL BOUCHARD**

demandeur

c.

L'AGENCE DU REVENU DU CANADA

Défenderesse

F I L E D	FEDERAL COURT COUR FÉDÉRALE	D É P O S É
	2 sept 2022	
Wayne Sawtell		
Ottawa, ONT		1

Avis de demande

AU DÉFENDEUR :

UNE INSTANCE A ÉTÉ INTRODUITE CONTRE VOUS par le demandeur. La réparation demandée par celui-ci est exposée ci-après.

LA PRÉSENTE DEMANDE sera entendue par la Cour aux date, heure et lieu fixés par l'administrateur judiciaire. À moins que la Cour n'en ordonne autrement, le lieu de l'audience sera celui choisi par le demandeur. Celui-ci demande que l'audience soit tenue à l'endroit où la Cour fédérale siège habituellement.

SI VOUS DÉSIREZ CONTESTER LA DEMANDE, être avisé de toute procédure engagée dans le cadre de la demande ou recevoir signification de tout document visé dans la demande, vous-même ou un avocat vous représentant devez déposer un avis de comparution établi selon la formule 305 des *Règles des Cours fédérales* et le signifier à l'avocat du demandeur ou, si ce dernier n'a pas retenu les services d'un avocat, au demandeur lui-même, DANS LES DIX JOURS suivant la date à laquelle le présent avis de demande vous est signifié.

Des exemplaires des *Règles des Cours fédérales* ainsi que les renseignements concernant les bureaux locaux de la Cour et autres renseignements utiles peuvent être obtenus, sur demande, de l'administrateur de la Cour, à Ottawa (n° de téléphone : 613-992-4238), ou à tout bureau local.

SI VOUS NE CONTESTEZ PAS LA DEMANDE, UN JUGEMENT PEUT ÊTRE RENDU EN VOTRE ABSENCE SANS QUE VOUS RECEVIEZ D'AUTRE AVIS.

24 août 2022

Délivré par :

Adresse du bureau local : 90 Sparks St.
Ottawa, ON K1A 0H9

DESTINATAIRES : Ministère de la justice du Canada ;

Demande

La présente est une demande de contrôle judiciaire concernant : L'agence du revenu du Canada. En effet, le demandeur a reçu (2) décisions émises par l'agence. Lesquelles décisions sont datées du 4 août 2022, dont l'objet était le deuxième examen de la demande de prestation canadienne d'urgence PCU et de la prestation canadienne de la relance PCRE.

L'objet de la demande est le suivant : le demandeur conteste les décisions de l'agence du revenu du Canada. Lesdites décisions sont mal fondées en faits et en droit.

Les motifs de la demande sont les suivants :

1. 1^{ère} décision concernant le 2^{ème} examen de la demande de prestation canadienne d'urgence :

- a. Contrairement à ce qui est allégué, le demandeur a gagné au moins 5000,00 \$ net de revenus de travail au cours des 12 mois avant la date de sa première demande de prestations.

Le demandeur satisfait aux critères d'admissibilités à la PCU tel qu'il appert de son relevé bancaire personnel référant à la période terminée le 17 décembre 2019, des relevés bancaires de sa compagnie Gestions Archimède LTEE, et des tableaux de comptabilité de la société le tout produit en liasse sous la cote **P-1**.

En effet, tel qu'il appert de l'exercice financier allant du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020, Gestion Archimède verse des dividendes au demandeur qui est son seul et unique travailleur. (T-5)

Il est important de préciser que le demandeur est le seul actionnaire de la compagnie Gestions Archimède et en est l'administrateur et le président, tel qu'il appert d'une copie du registre des entreprises produite sous la cote **P-2** ;

À ce titre, il se verse des sommes du compte de sa compagnie à son compte personnel et paie également ses dépenses notamment son loyer et ses cartes de crédits à même le compte de la compagnie. Toutes les sommes utilisées pour couvrir ses dépenses personnelles sont versées à titre de dividende. Par conséquent, si on additionne toutes les sommes surlignées, le demandeur a en effet gagné plus de 5000,00 \$ au cours des 12 mois avant le 15 mars 2022.

D'ailleurs, le T5 émis par le défendeur, produit sous la cote **P-3**, atteste le versement de dividendes à hauteur de 7479,60 \$.

2. 2^{ème} décision concernant le 2^{ème} examen de la demande de prestation canadienne de la relance économique :

- a. Le demandeur réitère les précisions données ci-dessus concernant son revenu gagné d'au moins 5000,00 \$ net au cours des 12 mois précédant le 15 mars 2022 ; Le demandeur rajoute que s'il y a une hausse de revenu de la société, il recevra plus de dividende ou plus de sommes remise à l'actionnaire et le contraire est vrai.
- b. Le demandeur était prestataire de la PCRE du 27 septembre 2020 au 9 octobre 2021.

Les revenus de l'entreprise selon l'exercice financier se terminant le 31 mai 2019 sont de l'ordre de 17 236 \$ net, tandis que ceux de l'année fiscale se terminant le 31 mai 2020 affiche une perte de (- 9 956 \$), tel qu'il appert des copies de documents fiscaux concernant la société produits en liasse sous la cote **P-4** ;

Comme les revenus du demandeur et ceux de la société sont intimement liés, la perte de plus de 50 % de revenu a affecté également le demandeur.

De ce qui précède, le demandeur demande respectueusement d'infirmier les décisions du 4 août 2022, de rendre les décisions qui auraient du être rendues initialement et d'annuler toute demande de remboursement.

Les documents suivants sont présentés à l'appui de la demande :

Pièce P-1 : Copie du relevé bancaire personnel référant à la période terminée le 17 décembre 2019, copie des relevés bancaires de sa compagnie Gestions Archimède LTEE, et des tableaux de comptabilité de la société le tout en liasse ;

Pièce P-2 : Copie du registre des entreprises ;

Pièce P-3 : T-5 ;

Pièce P-4 : Copie des documents fiscaux en liasse ;

Date : 2022-08-31

Narjisse Imaddahen

Me Narjisse Imaddahen
avocate du demandeur
70, rue de la Barre, suiet 117,
Longueuil, Qc, J4K 5J3
Tél : 514-883-5355
Télécopieur : 450-748-1888
narjisseavocate@gmail.com
Code impliqué : A11320

PIÈCE P-1

Adresse de votre succursale:2480 BOUL.CASAVANT OUEST
ST-HYACINTHE, PQ J2S7R8**Services bancaires courants****M MICHEL BOUCHARD**
1128 RUE DAIGNEAULT
ACTON VALE QC JOH 1A0**Votre succursale**ST-HYACINTHE
Numéro de domiciliation : 0044**Pour toute question concernant
le présent relevé, composez le**
(450) 773-9733**Services bancaires en direct**1-800-361-6681
www.bmo.com**Type de programme**Programme Pratique avec Programme
rabais pour les aînés**Relevé de services bancaires courants**

Période terminée le 17 Décembre 2019

Sommaire de votre compte

Compte	Solde d'ouverture (\$)	Total des montants déduits (\$)	Total des montants + ajoutés (\$)	Solde de fermeture (\$) = le 17 Déc 2019
Compte de chèques à intérêt # 0044 7083-957	397,09	9 897,96	10 835,40	1 334,53

Ne devenez pas une cible en cette période des Fêtes. Ne magasinez que sur des sites Web sécurisés, restez au fait de vos achats à l'aide de votre appli des services bancaires mobiles et téléchargez le logiciel Rapport de Trusteer sur votre ordinateur. Pour obtenir d'autres conseils de sécurité, allez à bmo.com/securite.

Voici les mouvements de votre compte

Date	Description	Montants déduits de votre compte (\$)	Montants ajoutés à votre compte (\$)	Solde (\$)
Compte de chèques à intérêt # 0044 7083-957				
	Titulaire du compte: M MICHEL BOUCHARD			
16 Nov	Solde d'ouverture			397,09
18 Nov	Prélèv. aut. sans f. de .s., PAIEMENT A BMO BPY/FAC	208,00		189,09
29 Nov	Dépôt direct, RRQ PEN/PEN		272,23	461,32
29 Nov	Prélèvement automatique, COOPTEL BPY/FAC	109,96		351,36
02 Déc	Dépôt direct, SHQ ALLOC-LOG HSG/LOG		80,00	431,36
02 Déc	Dépôt		10 000,00	10 431,36
04 Déc	Virement en ligne, TF 0005191230197504393	8 000,00		2 431,36
04 Déc	Virement en ligne, TF 0005191230197504393	1 180,00		1 251,36
05 Déc	Dépôt direct, GOUV. QUEBEC STC/CIS		83,17	1 334,53
05 Déc	Retrait	400,00		934,53

Suite à la page suivante



CAISSE DESJARDINS DE
LA VALLEE D'ACTON
CDE VALLEE REGULIERE MARIANA
1109, RUE SAINT ANDRE
ACTON VALE, QC
J0H 1A0 (450) 946-2715

Pour la période	
du 1er janvier au 31 janvier 2020	
Folio 260338	Page 1 de 1

RELEVÉ DE COMPTE

SJ 815-90021-9

GESTIONS ARCHIMEDE LTEE
1128 RUE DAIGNEAULT
ACTON VALE QC J0H 1A0

EOP		EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)				
Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
		Solde reporté				106.74
1 JAN	SER	Frais approvisionnement numéraire		0.04		106.70
3 JAN	PPW	Paiement internet de / LOUISE TREMBLAY/185			1 207.24	1 313.94
3 JAN	PPW	Paiement internet de / LOUISE TREMBLAY/160			2 000.00	3 313.94
3 JAN	PPW	Paiement internet à / ENTRETIEN/Entretien		248.35		3 065.59
3 JAN	PWW	Paiement facture - AccèsD Internet / VISA DESJARDINS QC		300.00		2 765.59
6 JAN	PPW	Paiement internet à / Loyer/Loyer		950.00		1 815.59
6 JAN	PWW	Paiement facture - AccèsD Internet / CDN TIRE OPTIONS		300.00		1 515.59
9 JAN	PPW	Paiement internet à / PERSO/Villa		1 000.00		515.59
15 JAN	PPW	Paiement internet à / PERSO/REMISE		346.30		169.29
31 JAN	PIX	Frais fixes d'utilisation		5.95		163.34

COMPTE D'EPARGNE ET DE PLACEMENT

Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
CS PART DE QUALIFICATION (B)						
		Solde reporté				0.00

SOMMAIRE DES FRAIS D'UTILISATION

Compte	Période		Frais avant bonification	Bonification †	Frais au compte (ADM)	Frais fixes ‡ (FIX)
	du	au				
EOP EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)	1 JAN	31 JAN	0.00	-	0.00 =	0.00
2-EOP au 31 JAN: Forfait						= 5.95 \$

MESSAGE

COLLABORER POUR INNOVER C'EST NOTRE FAÇON DE FAIRE

Aviser votre caisse de tout changement d'adresse.
Veuillez vérifier ce relevé et informer la caisse de toute erreur ou omission.



CAISSE DESJARDINS TS
LA VALLEE D'ACTON
CDS VALLEE RICHELIEU-YAMASSA
1133, RUE SAINT-ANNE
ACTON VALLE, QC
J0B 1A0 (418) 646 2015

Pour la période	
du 1er février au 29 février 2020	
Folio	260338
Page 1 de 1	

RELEVÉ DE COMPTE

SJ 815-90021-9

GESTIONS ARCHIMEDE L'EE
1128 RUE DAIGNEAULT
ACTON VALE QC J0B 1A0

EOP

EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)

Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
		Solde reporté				163.34
6 FEV	PPW	Païement internet de / LOUISE TREMBLAY/186			1 207.24	1 370.58
6 FEV	PPW	Païement internet de / LOUISE TREMBLAY/160			2 000.00	3 370.58
7 FEV	PPW	Païement internet à / PERSO/Villa		1 400.00		1 970.58
7 FEV	PWW	Païement facture - AccèsD Internet / CDN TIRE OPTIONS		300.00		1 670.58
7 FEV	PWW	Païement facture - AccèsD Internet / CAPITAL ONE MC		200.00		1 470.58
7 FEV	PPW	Païement internet à / ENTRETIEN/Entretien		248.35		1 222.23
7 FEV	PWW	Païement facture - AccèsD Internet / VISA DESJARDINS QC		208.96		1 013.27
10 FEV	PPW	Païement internet à / Loyer/Loyer		950.00		63.27
28 FEV	FIX	Frais fixes d'utilisation		5.95		57.32

COMPTE D'EPARGNE ET DE PLACEMENT

Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
------	------	-------------	-------	---------	-------	-------

CS PART DE QUALIFICATION (B)

		Solde reporté				0.00
--	--	---------------	--	--	--	------

SOMMAIRE DES FRAIS D'UTILISATION

Compte	Période		Frais avant bonification	Bonification ¹	Frais au compte (ADM)	Frais fixes ² (FIX)
	du	au				
EOP EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)	1 FEV	29 FEV	0.00	0.00 =	0.00	5.95
2-EOP au 29 FEV: Forfait						= 5.95 \$

MESSAGE

COLLABORER POUR INNOVER C'EST NOTRE FAÇON DE FAIRE

Aviser votre caisse de tout changement d'adresse.
Veuillez vérifier ce relevé et informer la caisse de toute erreur ou omission.



CAISSE DESJARDINS DU
LA VALLEE D'ACTON
CITÉ VALLEE MITCHELIER YAMASKA
1395, RUE DANIEL-JOHNSON EST
SUITE 101
SAINT-HYACINTHE, QC
J2B 7Y5 (450) 546-2115

Pour la période	
du 1er mars au 31 mars 2020	
Folio 260338	Page 1 de 1

RELEVÉ DE COMPTE

SJ 815-90021-9

GESTIONS ARCHIMEDE LTEE
1128 RUE DAIGNEAULT
ACTON VALE QC J0H 1A0

EOP

EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)

Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
		Solde reporté				57.32
2 MAR	PPW	Paiement internet de / LOUISE TREMBLAY/187			1 207.24	1 264.56
2 MAR	PPW	Paiement internet de / LOUISE TREMBLAY/160			1 500.00	2 764.56
3 MAR	PPW	Paiement internet à / PERSO/Villa		1 400.00		1 364.56
3 MAR	PPW	Paiement internet à / ENTRETIEN/Entretien		220.75		1 143.81
6 MAR	PWW	Paiement facture - AccèsD Internet / VISA DESJARDINS QC		500.00		643.81
6 MAR	PWW	Paiement facture - AccèsD Internet / CAPITAL ONE MC		50.00		593.81
6 MAR	PPW	Paiement internet à / personnel/Dividende		300.00		293.81
6 MAR	PWW	Paiement facture - AccèsD Internet / ROGERS		66.12		227.69
24 MAR	IRGA	Retrait au GA / CPD DU BASSIN-DE CHAMBLY		200.00		27.69
31 MAR	FIX	Frais fixes d'utilisation		5.95		21.74

COMPTE D'EPARGNE ET DE PLACEMENT

Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
------	------	-------------	-------	---------	-------	-------

CS PART DE QUALIFICATION (B)

		Solde reporté				0.00
--	--	---------------	--	--	--	------

SOMMAIRE DES FRAIS D'UTILISATION

Compte	Période		Frais avant bonification	Bonification ¹	Frais au compte (ADM)	Frais fixes ² (FIX)
	du	au				
EOP EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)	1 MAR	31 MAR	0.00	0.00 =	0.00	5.95
2 EOP au 31 MAR: Forfait						= 5.95 \$

MESSAGE

COLLABORER POUR INNOVER C'EST NOTRE FAÇON DE FAIRE

Aviser votre caisse de tout changement d'adresse.
Veuillez vérifier ce relevé et informer la caisse de toute erreur ou omission.

GESTION ARCHIMÈDE LTÉE ANNÉE 2017 DU 01-JUIN 2017 AU 31 MAI 2018

Chiffre d'affaire	57,293.13\$	Facture # 98 à # 128	
Matériel	34,382.24\$		
Papeterie	773.79\$		
Entretien de véhicule	2,483.45\$		
Téléphone	966.12\$		
Honoraire prof. Ch.# 29-31	1,159.15\$		
Essence	2,149.51\$	Solde au début	1,144.58 \$
Représentation 50%	3,131.80\$	Remboursement de TPS & TVQ	+
Remise de TPS & TVQ ch.# 27	759.15\$	Remise à l'actionnaire	- 9,249.19 \$
Enr. des entreprises ch.# 30	87.00\$		
		Dividendes	0 \$
		Frais bancaire	- 117.22 \$
		Petite caisse- frais divers	
		Solde à la fin	3,179.09 \$

GESTION ARCHIMÈDE LTÉE ANNÉE 2018 DU 01-JUIN 2018 AU 31 MAI 2019

		Solde au début	3,179.09\$
Chiffre d'affaire	103,833.21\$	Facture # 129 à # 171	103,833.21\$
Matériel +inventaire	84,811.65\$		
Papeterie	904.60\$		
Entretien de véhicule	1,928.31\$		
Téléphone	1,269.12\$		
Honoraire prof. Ch.# 39	730.09\$		
Essence	2,028.87\$	Remise de TPS & TVQ ch. # 35 -	1,595.13 \$
Représentation 50%	3,135.70\$	Remboursement de TPS & TVQ +	
		Remise à l'actionnaire -	10,400.00\$
Total des dépenses	94,808.34\$	Enr.des Entreprises ch.# 38 -	88.00\$
		Dividendes	0 \$
		Frais bancaire -	120.12 \$
		Petite caisse- frais divers	
		Solde à la fin	0.71 \$

GESTION ARCHIMÈDE LTÉE ANNÉE 2019 DU 01-JUIN 2019 AU 31 MAI 2020			
		Solde au début	0.71 \$
Chiffre d'affaire	17,288.36 \$	Facture # 172 à # 190	17,288.36\$
Matériel	1,570.94 \$	AVANCE D'ACTIONNAIRE	7,923.94 \$
Papeterie	188.17 \$	COMPTES RECEVABLES	28,151.93\$
Entretien de véhicule	825.76 \$	Impôt canada 2019 ch. # 49	982.23 \$
Téléphone	996.18 \$	Impôt Québec 2019 ch. # 50	533.56 \$
Honoraire prof. Ch.# 44	672.60 \$	Revenu Québec pénalité	121.97 \$
Essence	1,024.03 \$	Remise de TPS & TVQ ch. # 45 -	1,175.41 \$
Représentation 50%	1,209.95 \$	Remboursement de TPS & TVQ +	
Sous-traitant	2,453.58 \$	Remise à l'actionnaire -	0.00 \$
Loyer : déc.2018 à mai 2019	3,000.00 \$	Enr.des Entreprises ch.	
Loyer : juin 2019 à mai 2020	6,000.00 \$	Dividendes T5 (7.479.60 \$)	
Internet	957.43 \$	Frais bancaire -	98.71 \$
Inventaire	0.00 \$	Petite caisse- frais divers	
Total des dépenses	18,898.64 \$	Solde à la fin	3,402.49 \$

PIÈCE P-2

Rechercher une entreprise au registre

État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises

Renseignements en date du 2022-08-24 11:32:03

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) 1144173664
Nom GESTIONS ARCHIMÈDE LTÉE

Adresse du domicile

Adresse 1128 rue Daigneault
Acton Vale (Québec) J0H1A0
Canada

Adresse du domicile élu

Nom de l'entreprise GESTIONS ARCHIMÈDE LTÉE

Nom de la personne physique

Nom de famille Bouchard
Prénom Michel

Adresse 1128 rue Daigneault
Acton Vale (Québec) J0H1A0
Canada

Immatriculation

Date d'immatriculation 1995-03-27
Statut Immatriculée
Date de mise à jour du statut 2005-08-08
Date de fin d'existence prévue Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique Société par actions ou compagnie
Date de la constitution 1987-06-17 Constitution
Régime constitutif

Régime courant

QUÉBEC : Loi sur les compagnies partie 1A, RLRQ, C. C-38

QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2018-11-28
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2021-11-17 2021
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2022	2022-12-01
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2021	2021-12-01

Faillite

L'entreprise n'est pas en faillite.

Fusion, scission et conversion

Aucune fusion ou scission n'a été déclarée.

Continuation et autre transformation

Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1^{er} secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	7612
Activité	Agences ou courtiers immobiliers
Précisions (facultatives)	GESTIONNAIRE D'IMMEUBLE

2^e secteur d'activité

Aucun renseignement n'a été déclaré.

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec
Aucun

Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants et fondé de pouvoir

Actionnaires

Premier actionnaire

Le premier actionnaire est majoritaire.

Nom de famille

Bouchard

Prénom

Michel

Adresse du domicile

1128 rue Daigneault Acton Vale (Québec) J0H1A0
Canada

Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires conclue en vertu d'une loi du Québec ou d'une autre autorité législative du Canada.

Liste des administrateurs

Nom de famille

BOUCHARD

Prénom

MICHEL

Date du début de la charge

Date de fin de la charge

Fonctions actuelles

Président, Secrétaire

Adresse

1128 rue Daigneault Acton Vale (Québec) J0H1A0
Canada

Dirigeants non membres du conseil d'administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

Établissements

Aucun établissement n'a été déclaré.

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Index des documents

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2021	2021-11-17
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2020	2020-09-21
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2019	2019-11-28
Déclaration de mise à jour courante	2018-11-28

Type de document	Date de dépôt au registre
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2018	2018-10-20
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2017	2017-11-23
Déclaration de mise à jour courante	2016-10-21
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2016	2016-10-14
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2015-12-01
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2015-07-22
Déclaration de mise à jour courante	2015-07-14
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2013-12-03
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2013-04-18
Déclaration annuelle 2011	2011-10-17
Déclaration annuelle 2010	2011-05-10
État et déclaration de renseignements 2009	2010-05-07
Avis de défaut	2009-04-29
Avis de défaut	2008-03-13
Avis de défaut	2008-03-11
Déclaration annuelle 2005	2006-02-08
Déclaration annuelle 2004	2005-08-08
Déclaration annuelle 2003	2005-08-08
Déclaration annuelle 2002	2005-08-08
Déclaration annuelle 2001	2005-08-08
Déclaration annuelle 2000	2005-08-08
Déclaration annuelle 1999	2005-08-08
Avis (arrêté) de révocation de radiation	2005-08-08
Radiation d'office	2001-05-04
Avis de défaut	2000-05-25
Déclaration annuelle 1998	1999-03-17
Déclaration annuelle 1997	1998-05-14
Déclaration annuelle 1995	1998-05-04
Déclaration annuelle 1996	1997-01-23
Avis de défaut	1996-06-08
Certificat de modification	1995-09-28
Déclaration d'immatriculation	1995-03-27

Index des noms

Date de mise à jour de l'index des noms	2005-08-08
---	------------

Nom

Nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
GESTIONS ARCHIMÈDE LTÉE		1987-06-17		En vigueur

Autres noms utilisés au Québec

Aucun autre nom utilisé au Québec n'a été déclaré.
--



PIÈCE P-3



T5 Statement of Investment Income / État des revenus de placement

Year / Année

2020

Protected B / Protégé B when completed / une fois rempli

Dividends from Canadian corporations – Dividendes de sociétés canadiennes		Federal credit – Crédit fédéral		Interest from Canadian sources		Capital gains dividends					
24	Actual amount of eligible dividends Montant réel des dividendes déterminés	25	Taxable amount of eligible dividends Montant imposable des dividendes déterminés	26	Dividend tax credit for eligible dividends Crédit d'impôt pour dividendes déterminés	13	Interest from Canadian sources Intérêts de source canadienne	18	Capital gains dividends Dividendes sur gains en capital		
10	Actual amount of dividends other than eligible dividends 6,504.00 Montant réel des dividendes autres que des dividendes déterminés	11	Taxable amount of dividends other than eligible dividends 7,479.60 Montant imposable des dividendes autres que des dividendes déterminés	12	Dividend tax credit for dividends other than eligible dividends 675.42 Crédit d'impôt pour dividendes autres que des dividendes déterminés	21	Report Code 0 Code du feuillet	22	Recipient identification number 241139781 Numéro d'identification du bénéficiaire	23	Recipient type 1 Type de bénéficiaire
Other information (see the back) / Autres renseignements (lisez le verso)		Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant		

Recipient's name (last name first) and address – Nom, prénom et adresse du bénéficiaire
BOUCHARD, MICHEL
 1128 RUE DAIGNEAULT
 ACTON VALE QC J0H1A0

Payer's name and address – Nom et adresse du payeur
GESTIONS ARCHIMÈDE LTÉE
 1128 RUE DAIGNEAULT
 ACTON VALE QC J0H1A0

Currency and identification codes / Codes de devise et d'identification

27 Foreign currency / Devises étrangères

28 Transit – Succursale

29 Recipient account / Numéro de compte du bénéficiaire

See the privacy notice on your return / Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration
 T5 (20)

Attach to your income tax return / Joignez à votre déclaration de revenus **2**



T5 Statement of Investment Income / État des revenus de placement

Year / Année

2020

Protected B / Protégé B when completed / une fois rempli

Dividends from Canadian corporations – Dividendes de sociétés canadiennes		Federal credit – Crédit fédéral		Interest from Canadian sources		Capital gains dividends					
24	Actual amount of eligible dividends Montant réel des dividendes déterminés	25	Taxable amount of eligible dividends Montant imposable des dividendes déterminés	26	Dividend tax credit for eligible dividends Crédit d'impôt pour dividendes déterminés	13	Interest from Canadian sources Intérêts de source canadienne	18	Capital gains dividends Dividendes sur gains en capital		
10	Actual amount of dividends other than eligible dividends 6,504.00 Montant réel des dividendes autres que des dividendes déterminés	11	Taxable amount of dividends other than eligible dividends 7,479.60 Montant imposable des dividendes autres que des dividendes déterminés	12	Dividend tax credit for dividends other than eligible dividends 675.42 Crédit d'impôt pour dividendes autres que des dividendes déterminés	21	Report Code 0 Code du feuillet	22	Recipient identification number 241139781 Numéro d'identification du bénéficiaire	23	Recipient type 1 Type de bénéficiaire
Other information (see the back) / Autres renseignements (lisez le verso)		Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant	Box / Case	Amount / Montant		

Recipient's name (last name first) and address – Nom, prénom et adresse du bénéficiaire
BOUCHARD, MICHEL
 1128 RUE DAIGNEAULT
 ACTON VALE QC J0H1A0

Payer's name and address – Nom et adresse du payeur
GESTIONS ARCHIMÈDE LTÉE
 1128 RUE DAIGNEAULT
 ACTON VALE QC J0H1A0

Currency and identification codes / Codes de devise et d'identification

27 Foreign currency / Devises étrangères

28 Transit – Succursale

29 Recipient account / Numéro de compte du bénéficiaire

See the privacy notice on your return / Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration
 T5 (20)

Retain for your records / Conservez dans vos dossier **3**

PIÈCE P-4

INDEX GÉNÉRAL DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS – IGRF

Numéro du formulaire 125

Nom de la société	Numéro d'entreprise	Fin de l'année d'imposition Année Mois Jour
GESTIONS ARCHIMÈDE LTÉE	13293 9653 RC0001	2019-05-31

Renseignements de l'état des résultats

Description	IGRF
Nom commercial	0001
Description de l'activité	0002
Numéro de séquence	0003 01

Compte	Description	IGRF	Année courante	Année précédente
Renseignements de l'état des résultats				
	Total des ventes de biens et services	8089 +	90 309	49 83
	Coût des ventes	8518 -		29 90
	Profit brut/perte brute	8519 =	90 309	19 92
	Coût des ventes	8518 +		29 90
	Total des frais d'exploitation	9367 +	74 905	9 70
	Total des dépenses (poste obligatoire)	9368 =	74 905	39 61
	Total des revenus (poste obligatoire)	8299 +	90 309	49 83
	Total des dépenses (poste obligatoire)	9368 -	74 905	39 61
	Revenu non agricole net	9369 =	15 404	10 21
Renseignements de l'état du revenu agricole				
	Total des revenus agricoles (poste obligatoire)	9659 +		
	Total des dépenses agricoles (poste obligatoire)	9898 -		
	Total des revenus agricoles nets	9899 =		
	Revenu net/perte nette avant impôts et éléments extraordinaires	9970 =	15 404	10 21
	Total-autres revenus étendus	9998 =		
Éléments extraordinaires et revenu (liés à l'annexe 140)				
	Éléments extraordinaires	9975 -		
	Règlements juridiques	9976 -		
	Profits/pertes non matérialisés	9980 +		
	Éléments inhabituels	9985 -		
	Impôts sur le revenu exigibles de l'exercice	9990 -	1 367	
	Provision pour impôts sur le revenu futurs (différés)	9995 -		
	Total-autres revenus étendus	9998 +		
	Revenu net/perte nette après impôts et éléments extraordinaires (poste obligatoire)	9999 =	14 037	10 21



Formulaire officiel – Revenu Québec

CO-771 (2018-12)
1 de 10
RQCO-1820

Calcul de l'impôt sur le revenu d'une société

Ce formulaire s'adresse à toute société, à l'exception d'une société d'assurance-dépôts au sens du paragraphe b de l'article 804 de la Loi sur les impôts. Il doit être joint à la *Déclaration de revenus des sociétés* (CO-17).

1 Renseignements sur la société

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) 01a Numéro d'identification 01b Dossier

Nom de la société 02 Date de clôture de l'exercice 05 AAAA MM JJ

Cochez la case appropriée.

- 05a La société est une société privée sous contrôle canadien (SPCC) tout au long de son année d'imposition, elle ou la société de personnes dont elle est membre exerce des activités du secteur manufacturier¹, et son année d'imposition débute avant le 1^{er} janvier 2017.
- 05b La société est une SPCC tout au long de son année d'imposition, elle ou la société de personnes dont elle est membre exerce des activités du secteur primaire² ou du secteur manufacturier, et son année d'imposition débute après le 31 décembre 2016.
- 05c La société est une SPCC tout au long de son année d'imposition et n'est pas visée aux cases 05a et 05b, ou elle n'est pas une SPCC tout au long de son année d'imposition.

Cochez la case 06 si la société demande l'exonération temporaire d'impôt pour la commercialisation d'une propriété intellectuelle. Dans ce cas, vous devez également remplir le formulaire *Exonération temporaire d'impôt pour la commercialisation d'une propriété intellectuelle* (CO-771.14). 06

Fournissez les renseignements demandés ci-dessous si la société est une SPCC tout au long de son année d'imposition et que cette année débute après le 31 décembre 2016.

Nombre d'heures de travail rémunérées des employés de la société pour l'année d'imposition³ 07a

Nombre d'heures de travail rémunérées des employés de la société ou des sociétés auxquelles elle est associée pour l'année d'imposition précédente⁴ 07b

2 Revenu imposable rajusté

Revenu imposable (ligne 299 du formulaire CO-17) 10 A

Partie du montant inscrit à la ligne 10 qui n'est pas assujettie à l'impôt de la partie I de la Loi sur les impôts en raison d'une loi du Québec - 11

Montant de la ligne 10 moins celui de la ligne 11 Revenu imposable rajusté = 12 B

3 Revenu provenant d'une entreprise admissible

Revenu net pour le calcul de l'impôt sur le revenu, selon les états financiers ou le formulaire *Revenu net fiscal* (CO-17.A.1) 13

Perte admissible à l'égard d'un placement dans une entreprise + 14

Montant relatif à l'étalement du revenu des producteurs forestiers (ligne 250a du formulaire CO-17) + 14a

Montant relatif à l'aliénation de parts privilégiées reçues sous forme de ristournes + 14b

Additionnez les montants des lignes 13 à 14b. = 15

Gains en capital imposables moins les pertes en capital déductibles, selon l'annexe CO-17S.232, « État de l'aliénation d'immobilisations ».

Si le résultat est négatif, inscrivez 0. 16

Revenu (ou perte) de la société (autre qu'une caisse d'épargne et de crédit) provenant d'une entreprise de services personnels + 17

Montant de la déduction pour dividendes imposables dans le calcul du revenu imposable demandée par la société (si ces dividendes sont considérés comme un revenu que la société tire d'une entreprise) + 18

Déductions dans le calcul du revenu imposable. Si, pour l'année d'imposition, la société a droit à une ou plusieurs déductions, inscrivez leurs codes⁵ aux cases 18ji à 18pi ainsi que leurs montants aux lignes 18j à 18p.

18ji		+	18j	
18ki		+	18k	
18li		+	18l	
18mi		+	18m	
18ni		+	18n	
18oi		+	18o	
18pi		+	18p	
			=	

Additionnez les montants des lignes 16 à 19. = 19

Montant de la ligne 15 moins celui de la ligne 20 (si ce dernier est négatif, additionnez au lieu de soustraire) = 20

21 C



14C1 ZZ 49526749

6 Revenu provenant d'une entreprise admissible exploitée au Canada (suite)

Revenu (ou perte) compris dans le montant de la ligne 39 et qui se rapporte directement ou de manière accessoire à l'entreprise admissible que la société exploite au Canada	40		
Revenu (ou perte) compris dans le montant de la ligne 39 et qui provient d'un bien utilisé ou détenu principalement en vue de tirer un revenu de l'entreprise admissible que la société exploite au Canada	+ 41		
Revenu provenant d'un bien ou d'une entreprise de placement désignée, compris dans le montant de la ligne 39 et qui est constitué d'une somme reçue ou à recevoir d'une société associée et déductible par elle dans le calcul de son revenu provenant d'une entreprise admissible qu'elle exploite au Canada	+ 41a		
Revenu relatif au second fonds du compte de stabilisation du revenu net de la société et compris dans le montant de la ligne 39 pour l'année	+ 42		
Additionnez les montants des lignes 40 à 42.	=		43
Montant de la ligne 39 moins celui de la ligne 43			= 44
Montant de la ligne 38		44a	17 236
Montant de la ligne 44		- 44b	
Montant de la ligne 44a moins celui de la ligne 44b. Si le résultat est négatif, inscrivez 0.		= 44c	17 236
Inscrivez à la ligne 44d l'un des montants suivants :		44d	17 236
<ul style="list-style-type: none"> dans le cas d'une société qui est un membre ou un membre désigné d'une société de personnes, qui exploite une entreprise admissible au Canada et qui demande la déduction pour petite entreprise (DPE), le montant de la ligne 51 du formulaire <i>Revenus d'une société provenant d'une entreprise admissible qu'elle exploite au Canada (société qui est un membre ou un membre désigné d'une société de personnes)</i> [CO-771.2.1.2]; dans le cas d'une société qui demande la déduction pour des ristournes et pour qui la partie 5 du formulaire <i>Déduction pour des ristournes</i> (CO-786) a été remplie, le montant de la ligne 54 de ce formulaire; dans les autres cas, le montant de la ligne 44c du présent formulaire. 			
Montant de la ligne 35a		44e	
Revenu de la société provenant d'un bien ou d'une entreprise de placement désignée et découlant de l'exploitation d'une entreprise admissible par une société qui est associée à la société ⁷	+ 44f		
Additionnez les montants des lignes 44e et 44f.	=		44g
Montant de la ligne 44d moins celui de la ligne 44g		= 44h	17 236
Montant de la ligne 35c		+ 44i	
Si toutes les conditions suivantes sont respectées, inscrivez 0 à la ligne 44j, puis remplissez les lignes 44k à 45 :		44j	17 236
<ul style="list-style-type: none"> l'année d'imposition de la société débute après le 31 décembre 2016; le nombre d'heures inscrit à la ligne 07a est supérieur à 5000 et correspond aux heures de travail rémunérées des employés d'une société de personnes dont la société est membre; le nombre d'heures de travail rémunérées des employés de la société et des sociétés auxquelles elle est associée, calculé à la ligne 07a et à la ligne 07b (sans tenir compte des heures de travail rémunérées des employés d'une société de personnes), est inférieur ou égal à 5000; la société n'est pas une société du secteur primaire ou du secteur manufacturier⁸. 			
Sinon, additionnez les montants des lignes 44h et 44i. Inscrivez le résultat à la ligne 44j, puis reportez-le à la ligne 45.			
Revenus de sociétés de personnes déterminés pour l'année (montant de la ligne 40 du formulaire CO-771.2.1.2). Inscrivez un montant à la ligne 44k seulement si toutes les conditions énumérées à la ligne 44j sont respectées et que vous avez inscrit 0 à cette ligne.		44k	
Pertes de sociétés de personnes déterminées pour l'année (montant de la ligne 38 du formulaire CO-771.2.1.2). Inscrivez un montant à la ligne 44l seulement si toutes les conditions énumérées à la ligne 44j sont respectées et que vous avez inscrit 0 à cette ligne.	- 44l		
Montant de la ligne 44k moins celui de la ligne 44l. Si le résultat est négatif, inscrivez 0.	=		+ 44m
Additionnez les montants des lignes 44j et 44m. Si le résultat est négatif, inscrivez 0. Reportez le résultat à la ligne 420cb du formulaire CO-17.			
Revenu provenant d'une entreprise admissible exploitée au Canada	=	45	17 236 G



13R8 ZZ 49518256

Agence du revenu
du Canada Canada Revenue
Agency**Déclaration de renseignements des sociétés pour la transmission électronique**

- Vous devez remplir cette déclaration pour chaque déclaration de revenus des sociétés T2 initiale et modifiée transmise par voie électronique à l'Agence du revenu du Canada (ARC) en votre nom.
- En remplissant la section 2 et en signant la section 3, vous reconnaissez que, selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*, vous devez conserver tous les documents utilisés pour remplir votre déclaration de revenus des sociétés et nous les fournir sur demande.
- La section 4 doit être remplie par vous ou par le spécialiste en transmission qui transmet votre déclaration de revenus des sociétés.
- Donnez l'original signé de cette déclaration au spécialiste en transmission et conservez-en une copie dans vos dossiers pendant six ans.
- **N'envoyez pas** ce formulaire à l'ARC à moins que nous vous le demandions.
- Nous sommes responsables de la confidentialité de vos renseignements fiscaux produits par voie électronique seulement après les avoir acceptés.

Section 1 – Identification

Nom de la société GESTIONS ARCHIMÈDE LTÉE		Numéro d'entreprise 13293 9653 RC0001	
Année d'imposition ▶	De A M J 2019-06-01	A M J 2020-05-31	Est-ce une déclaration modifiée? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Section 2 – Déclaration

Inscrivez les montants suivants, tels qu'ils figurent, selon le cas, dans votre déclaration de revenus des sociétés pour l'année d'imposition mentionnée ci-dessus :

Revenu net ou perte nette aux fins de l'impôt sur le revenu, selon l'annexe 1, les états financiers ou l'IGRF (ligne 300)	-9 956
Impôt de la partie I à payer (ligne 700)	
Surtaxe de la partie II à payer (ligne 708)	
Impôt de la partie III.1 à payer (ligne 710)	
Impôt de la partie IV à payer (ligne 712)	
Impôt de la partie IV.1 à payer (ligne 716)	
Impôt de la partie VI à payer (ligne 720)	
Impôt de la partie VI.1 à payer (ligne 724)	
Impôt de la partie XIV à payer (ligne 728)	
Impôt provincial ou territorial net à payer (ligne 760)	

Section 3 – Attestation et autorisation

Recevez votre courrier de l'ARC électroniquement dans Mon dossier d'entreprise à arc.gc.ca/mondossierentreprise

Je comprends qu'en fournissant une adresse courriel, j'inscris la société au service « Gérer le courrier en ligne ». Je comprends et j'accepte que tous les avis et les avis et autre correspondance admissibles à la livraison en ligne ne seront plus imprimés et envoyés par la poste. L'ARC avisera la société à cette adresse courriel lorsque du courrier à consulter dans Mon dossier d'entreprise requiert une attention immédiate. Les avis et la correspondance livrés en ligne seront présumés avoir été envoyés à la date de ces avis par courriel.

Adresse courriel pour le courrier en ligne (facultative) :

Je, BOUCHARD Nom MICHEL Prénom PRÉSIDENT Poste ou titre

suis un signataire autorisé de la société. J'atteste que j'ai examiné la déclaration de revenus T2 de la société, y compris les annexes et les états ci-joints, et que les renseignements fournis dans la déclaration T2 et cette déclaration de renseignements T 183 Corp sont, à ma connaissance, exacts et complets. De plus, j'atteste que la méthode utilisée pour calculer le revenu de l'année d'imposition visée est la même que celle qui a été utilisée l'année précédente, sauf exceptions expressément mentionnées dans un état joint à la présente.

J'autorise le spécialiste en transmission indiqué dans la section 4 à transmettre par voie électronique la déclaration de revenus de la société indiquée dans la section 1 et à modifier les renseignements produits initialement en réponse à toute erreur décelée par l'Agence du revenu du Canada. Cette autorisation expire lorsque le ministre du Revenu national accepte la déclaration transmise par voie électronique telle que produite.

2020-08-21

Date (aaaa/mm/jj)

Signature du signataire autorisé de la société

(450) 770-1770

Numéro de téléphone

Section 4 – Identification du spécialiste en transmission

Le spécialiste en transmission nommé ci-dessous a transmis par voie électronique la déclaration de revenus de la société indiquée dans la section 1.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

U6500

Nom de la personne ou de l'entreprise

Numéro du déclarant par voie électronique

Énoncé de confidentialité

Les renseignements personnels sont recueillis selon la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin d'administrer les programmes fiscaux, de prestations et autres. Ils peuvent également être utilisés pour toute fin liée à l'application ou à l'exécution de la *Loi* telle que la vérification, l'observation et le recouvrement des sommes dues à l'État. Les renseignements peuvent être transmis à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale ou territoriale, ou vérifiés auprès de celles-ci, dans la mesure où la loi l'autorise. Cependant, le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner des intérêts à payer, des pénalités ou d'autres mesures. Les particuliers ont le droit, selon la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, d'accéder à leurs renseignements personnels et de demander une modification, s'il y a des erreurs ou omissions. Consultez Info Source en allant à arc.gc.ca/gncy/tp/nfsrc/nfsrc-fra.html et le Fichier de renseignements personnels ARC PPU 047.

T183 CORP F (16)

CORPORATE TAXPREP / TAXPREP DES SOCIÉTÉS - G503 VERSION 2020 V1.1

Canada



Transmission par Internet de la déclaration de revenus d'une société

Ce formulaire s'adresse à toute société qui demande à une personne accréditée, ci-après appelée *préparateur*, de transmettre sa déclaration de revenus par Internet. La société doit fournir ce formulaire au préparateur pour déclarer que les renseignements transmis en son nom sont exacts et qu'ils font état de tous ses revenus.

Deux exemplaires de ce formulaire doivent être **remplis puis signés** par le représentant autorisé de la société. Le préparateur de la déclaration de revenus mentionné à la partie 1 et la société doivent conserver chacun un exemplaire durant les six années suivant l'année visée par le formulaire.

La société doit conserver toutes les annexes et tous les feuillets de renseignements, ainsi que les livres, registres et autres documents qui sont nécessaires pour remplir sa déclaration de revenus pour l'année visée par le formulaire, comme le prévoient la Loi sur les impôts et la Loi sur l'administration fiscale. De plus, elle doit pouvoir fournir ces

documents et ces renseignements sur demande à un représentant de Revenu Québec.

Le préparateur de la déclaration de revenus peut

- obtenir des renseignements confidentiels uniquement s'ils sont directement liés à la préparation et à la transmission de la déclaration et qu'ils sont nécessaires pour la bonne exécution de ces tâches;
- modifier la déclaration de revenus originale si Revenu Québec a refusé de la traiter parce qu'elle contenait des erreurs et la retransmettre sans qu'un nouveau formulaire CO-1000.TE soit nécessaire.

Notez que Revenu Québec est responsable de la confidentialité des renseignements fiscaux qui lui sont transmis par Internet dès le moment où il les reçoit.

1 Renseignements sur la société et sur le préparateur

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)		Numéro d'identification		Dossier	
01a	1144173664	01b	1003013304	IC 0001	
Nom de la société					Date de clôture de l'exercice
02	GESTIONS ARCHIMÈDE LTÉE				05 2020 05 31

Préparateur de la déclaration de revenus

Nom de la personne ou de l'entreprise		Numéro ImpôtNet Québec	
Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.		U6500	
Adresse du préparateur		Ind. rég. Téléphone	
1355 boul. Daniel-Johnson O. Bureau 4500 Saint-Hyacinthe QC J2S8W7		(450) 773-2424	

2 Déclaration et autorisation de transmettre la déclaration de revenus par Internet

Inscrivez les montants qui figurent dans la déclaration de revenus de la société pour l'année visée.

Revenu net (ou perte nette) d'après les états financiers ou le formulaire CO-17.A.1 (ligne 250)	-9 738
Revenu imposable (ligne 299)	
Impôt (ligne 420d)	
Total des impôts à payer (ligne 425zz)	
Taxe sur le capital à payer (ligne 431)	
Impôts et taxes à payer (ligne 438)	
Total des versements effectués et des crédits divers (ligne 440z)	
Solde à payer ou remboursement (ligne 441)	92
Remboursement demandé (ligne 490)	
Remboursement imputé à un versement futur d'acompte provisionnel (ligne 491)	
Remboursement cédé à un tiers (ligne 492)	

Je déclare que les renseignements fournis ci-dessus et ceux contenus dans la déclaration de revenus de la société sont exacts et complets et qu'ils font état de tous les revenus de la société. J'autorise le préparateur mentionné à la partie 1 à transmettre cette déclaration par Internet à Revenu Québec.

MICHEL BOUCHARD		2020 08 21
Nom du représentant autorisé à signer (en majuscules)	Signature du représentant autorisé à signer	Date

Détail des calculs

Ligne			Montant déclaré	Montant établi
119	Prestations du RRQ ou du RPC	+	3 328,80	3 328,80
128	Dividendes de sociétés canadiennes imposables	+	7 479,60	7 479,60
154	Autres revenus	+	20 000,00	20 000,00
199	Revenu total	=	30 808,40	30 808,40
214	Déduction pour REER ou RPAC/RVER	-	13 000,00	13 000,00
275	Revenu net	=	17 808,40	17 808,40
299	Revenu imposable	=	17 808,40	17 808,40
350	Montant personnel de base		15 532,00	15 532,00
361	Montant accordé en raison de l'âge ou pour personne vivant seule ou pour revenus de retraite	+	1 780,00	1 780,00
377	Montant des lignes 359 à 376	=	17 312,00	17 312,00
377.1	Montant de la ligne 377 multiplié par 15 %	=	2 596,80	2 596,80
399	Crédits d'impôt non remboursables (total des montants des lignes 377.1 et 389 à 398.1)	=	2 596,80	2 596,80
401	Impôt sur le revenu imposable	=	2 671,26	2 671,26
406	Crédits d'impôt non remboursables	-	2 596,80	2 596,80
415	Crédit d'impôt pour dividendes	-	356,78	356,78
432	Impôt	=	0,00	0,00
446	Cotisation au Fonds des services de santé (FSS)	+	146,63	146,63
447	Cotisation au régime d'assurance médicaments du Québec	+	76,37	76,37
450	Impôt et cotisations	=	223,00	223,00
451	Impôt du Québec retenu à la source	-	300,00	300,00
478	Remboursement	=	77,00	77,00

Prénom et nom de famille Michel Bouchard	Date de l'avis 12 avril 2021	Numéro d'identification 4008109589	Année d'imposition 2020
--	--	--	-----------------------------------